

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 28 (1982)
Heft: 12

Rubrik: Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



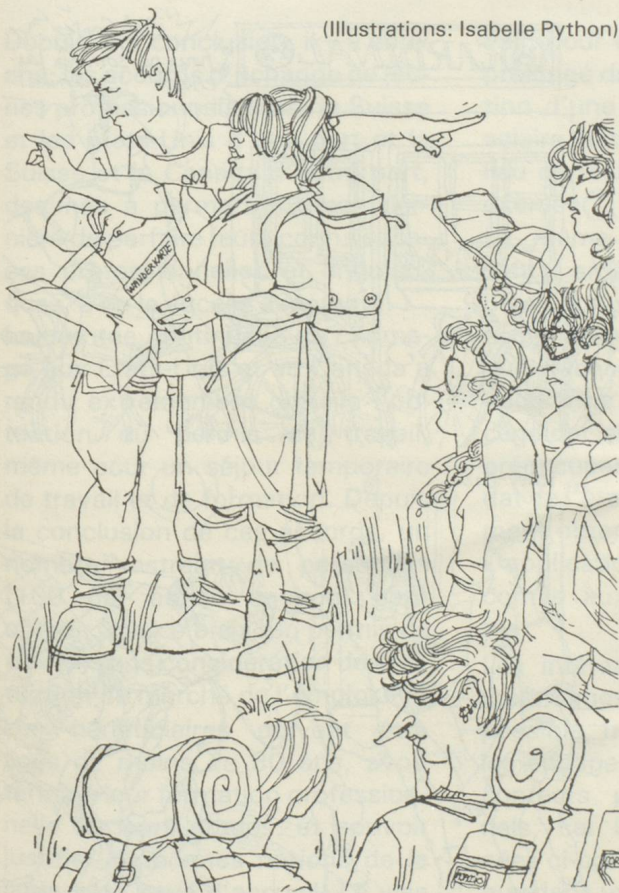
Aperçu sur le camp de Fribourg

Comme chaque année, plus de 80 jeunes Suisses de l'étranger sont venus cet été de toutes les parties du monde, afin de s'adonner, durant 3 semaines à des excursions, du sport ou des jeux. Notre lieu de rencontre fut la vieille et pittoresque ville de Fribourg, qui nous servit de base et point de départ pour nos randonnées. Deux groupes ont été formés. Le premier se dirigea au Nord, pendant la première semaine, dans le paysage escarpé du Seeland, alors que le second prit les chemins devant l'amener sur les sommets des Préalpes de

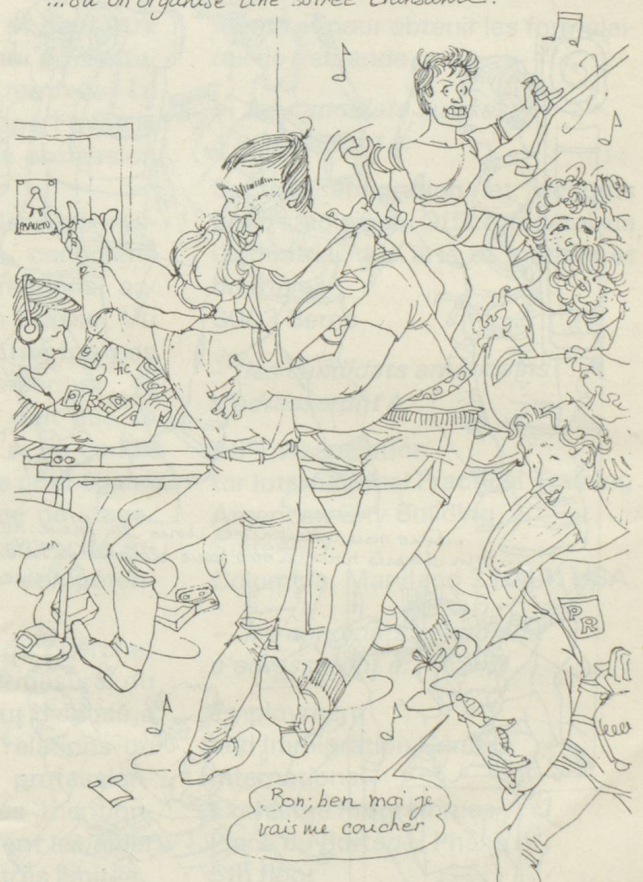
Gruyère. Au cours de la troisième semaine, on inversa la direction des groupes, si bien que chacun découvrit le même paysage. Pendant 5 jours, nous avons marché sac au dos, casse-croûte à la main, d'un endroit à l'autre. Au repas, nous rôtissions saucisses et autres gourmandises, prenions un bain rafraîchissant dans un lac ou une rivière selon les circonstances. Chaque jour, nous atteignîmes un autre lieu, découvrant par là notre pays. Le temps ne fut pas toujours clément; cependant, la pluie n'est ja-

mais parvenue à gâcher la bonne humeur. Au contraire, pendant 2 nuits, elle ne nous a pas empêchés de camper. Au matin, quelques visages fatigués et ruisse-lants apparaissaient. Pas surprenant: par de tels orages, personne ne pouvait vraiment dormir et de nombreuses tentes étaient transformées en éponges. Un café chaud (préparé sur les cuisines mobiles) et deux réconfortants rayons de soleil permirent de renouveler l'enthousiasme momentanément dans les talons. Au cours de la semaine intermé-

(Illustrations: Isabelle Python)



...ou on organise une soirée dansante.



diaire, différents groupes furent établis: photographie, natation, cyclisme, volleyball et théâtre. Chacun des participants put, selon ses goûts, s'adonner à l'une ou l'autre de ces activités. Les moniteurs étaient à disposition pour enseigner aux participants un maximum d'éléments sur l'activité choisie. De ce fait, les jeunes Suisses de l'étranger ont éga-

lement pu apprendre à connaître divers aspects culturels de notre pays. Ce qui frappe dans nos camps, c'est cet amalgame de langues et mentalités qui arrivent à se comprendre et à s'apprécier, malgré des divergences parfois importantes. Une vraie Suisse en petit, comme le prouve le moment de la séparation, car au cours de ces 3

semaines, des liens de franche amitié avaient été resserrés. Notre prochain camp itinérant aura lieu en été 1983 dans le canton d'Appenzell. Les formules d'inscription ainsi que des renseignements plus détaillés seront communiqués en mars 1983 par la présente publication.

Peter Ryser

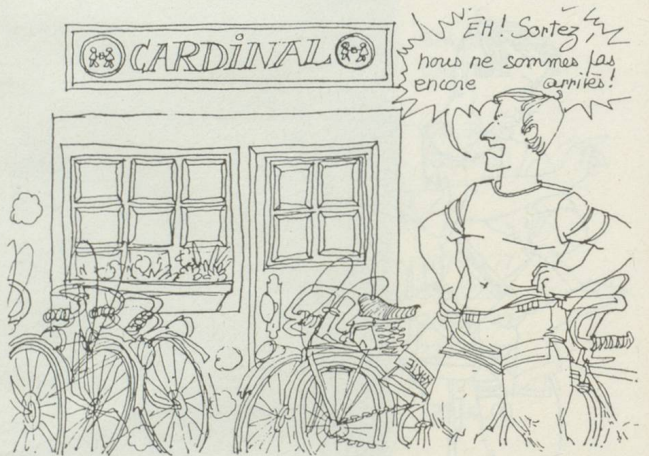
de groupe théâtre connaît un vif succès...



... et dimanche, nous repartons.



... Que nous atteignîmes sous la pluie. le jour d'après nous pûmes nous baigner à l'île St-Pierre.



... Volley-Ball...



Camps de ski du printemps 1983

Les deux camps de ski de printemps auront lieu aux Crosets (VS).

camp 1 27.3.- 5.4.1983
camp 2 5.4.-14.4.1983

Prix:

fr.s. 320.- plus l'abonnement de ski environ fr.s. 130.-

Conditions de participation:

- âge: 15 à 25 ans
- ton père ou ta mère doivent posséder un passeport suisse

Talon d'inscription (Délai d'inscription: 25 février 1983)

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Adresse exacte: _____

Nationalité du père: _____

de la mère: _____

Je m'inscris pour le **camp 1**

camp 2

Je désire louer des skis

ma taille: _____ cm

Je désire louer des chaussures de ski

ma pointure _____

Comment skies-tu?

mal
(débutant)

moyen
(2 ans)

bien
(chaque piste)

très bien
(haute neige)

A envoyer à: Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH, Service des Jeunes,
Alpenstr. 26, 3000 Bern 16, Suisse



Echange de stagiaires entre la Suisse et les Etats-Unis et la Suisse et le Canada

Depuis leur conclusion, il y a deux ans, les accords d'échange de jeunes professionnels entre la Suisse et les Etats-Unis d'une part et la Suisse et le Canada d'autre part, destinés à permettre à ces derniers de parfaire leurs connaissances professionnelles et linguistiques, a eu le succès escompté.

La montée continue du chômage aux Etats-Unis et au Canada a rendu extrêmement difficile l'obtention du permis de travail, même pour un séjour temporaire de travail et de formation. Depuis la conclusion de ces accords, un nombre restreint de personnes (100 par année environ) peut obtenir, par ce biais, un permis de travail, sans considération de la situation du marché de l'emploi.

Les bénéficiaires doivent être âgés de moins de 30 ans, avoir terminé leur formation professionnelle ou leurs études, et pouvoir justifier de bonnes notions de la langue du pays d'accueil. Le visa est délivré avec le permis de tra-

vail, pour une année et peut être prolongé de six mois sur présentation d'une demande motivée. Le salaire doit être en rapport avec le lieu de résidence et la profession exercée.

Le même effectif de ressortissants américains ou canadiens peut, aux mêmes conditions, accéder à un emploi en Suisse. Vu que l'échange ne s'effectue pas «personne contre personne», le candidat stagiaire ne doit pas se préoccuper de savoir si un candidat de l'état partenaire peut également obtenir une place de stage. L'application de la réciprocité incombe aux autorités compétentes.

Les intéressés doivent chercher eux-mêmes, dans la mesure du possible, un employeur disposé à les engager, par des relations ou contacts privés ou professionnels, car les autorités mentionnées ci-après ne peuvent les aider que dans une mesure très limitée. Pour de plus amples renseigne-

ments et pour obtenir les formulaires de demande,

- *les candidats suisses s'adresseront à:*

Section émigration et accords pour stagiaires, Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail
3003 Berne

- *les candidats américains s'adresseront à:*

AIPT/Association for International Practical Training
American City Building
Suite 217
Columbia, Maryland 21044, USA

- *les candidats canadiens s'adresseront à:*

Employment and Immigration Canada
International Exchange Programmes
Place du Portage, Phase IV,
5th floor
Ottawa, Ontario, Canada K1A 0J9